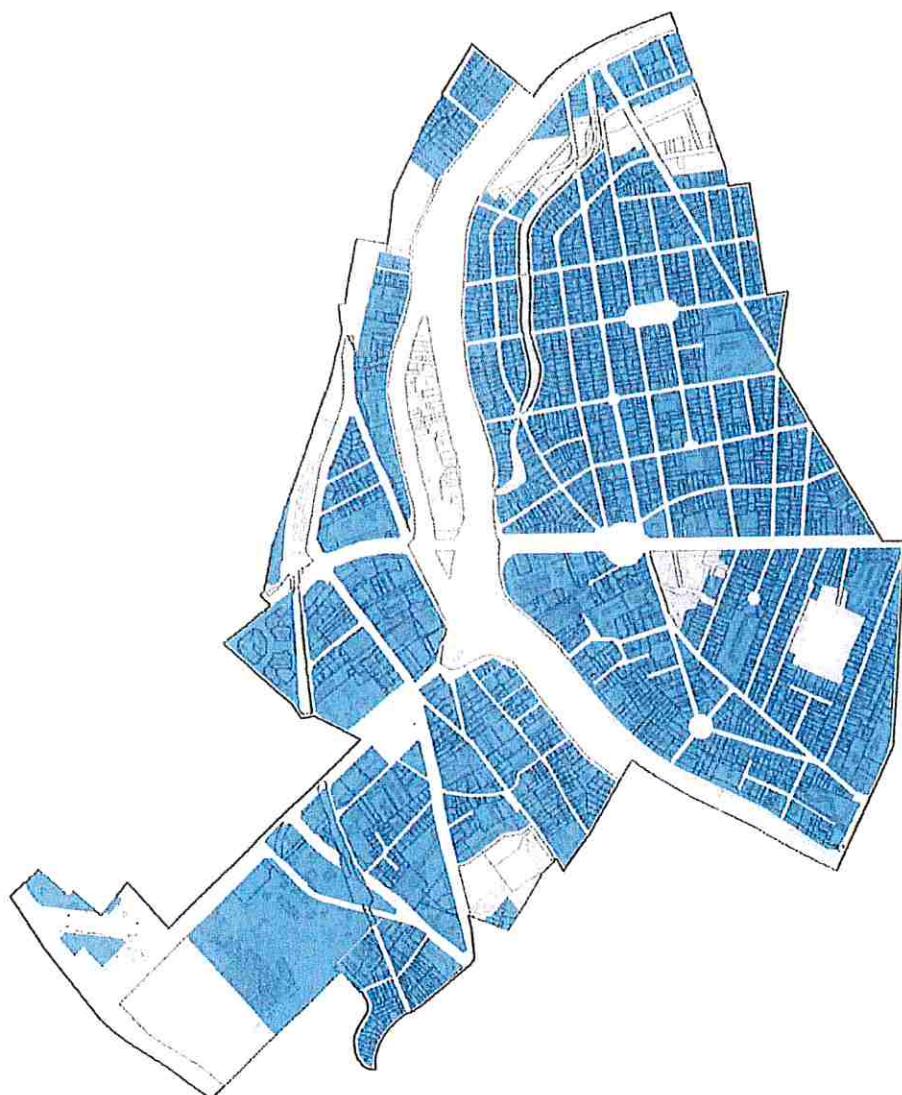


ANNEXE - Zonage du Droit de préemption urbain renforcé
sur le territoire de Joinville-le-Pont



Périmètre concerné par le Droit de Préemption Urbain Renforcé

Périmètre non concerné par le Droit de Préemption Urbain

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20241220-DC2024-179-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024